



ASNELLES

infos



1



2

Sommaire

Ont participé à ce bulletin :

Mmes & MM. Virginie Alibaud, Pascale Bonnemains, Yves Cossé, Hélène Dapremont-Nölz, Vladimir Félicijan, François Godmet, Pierre Guillaume, Evelyne Lamandé, Bertrand Maurice, Maryse Monnier, Michèle Motir, Gérard Pouchain, Aurélien Quesnel, Clotilde Samson, Alain Scribe, Clairette Sohier.

● Le mot du Maire	3
● Commissions municipales	4 à 8
● Extraits de délibérations municipales	9 à 12
● Brèves	13 à 15
● Vie associative	16
● Manifestations et animations 2019	17 à 21
● Vie pratique	22
● Vie citoyenne	23
● État civil	23

Pour des raisons d'économie, ce Bulletin municipal a été réalisé en interne, et non par un imprimeur professionnel. Que Madame Virginie Alibaud qui en a assuré la mise en page, trouve ici l'expression de nos remerciements cordiaux.

Les commerçants et artisans qui ont généreusement participé à la Quinzaine commerciale de Noël dernier, se sont vu proposer dans ce Bulletin une insertion gratuite de leur carte professionnelle.

Responsable de la publication : Alain SCRIBE

Légendes des photographies de couverture 1 :

- 1 – Vœux du maire (5/1/2019)
- 2 – Vœux du maire (5/1/2019)

Légendes des photographies de couverture 4 :

- 1 – Concert de Noël (21/12/2018)
- 2 – Arbre de Noël (16/12/2018)
- 3 – Commerçants / artisans Quinzaine commerciale (15/12/2018)



Chères Asnelloises, chers Asnellois,



En ce début d'année, il est des traditions qu'il faut savoir garder, notamment celle de m'adresser à vous pour vous présenter les faits marquants de la vie de notre commune en 2018, et pour évoquer les projets à venir.

L'année 2018 a mal commencé avec les événements climatiques de janvier et février, dont le passage de la tempête *Eleanor* qui, si elle a épargné les personnes et les habitations, ce dont bien sûr nous nous réjouissons, n'a pas épargné notre littoral en y laissant de nombreux stigmates : recul de notre cordon dunaire de 4 mètres, endommagement de la cale de l'Essex Yeomanry, soulèvement du revêtement de la promenade de la digue à hauteur du Poste de secours, nombreuses fissures sur le parapet, décollement du manteau béton du pied de digue côté mer, et enfin l'inexorable affaissement de l'enrochement, de la pointe Est du cordon dunaire à la cale de Meuvaines.

Le coût de la remise en état, *a minima*, dépasse le million d'euros, et peu d'écho à nos appels au secours !

Et, pour couronner cette fin d'année, le descellement des pierres de la pointe du clocher de notre église. Coût de la remise en état : 63 000 €. Espérons que nos assurances les prendront en charge !

Mais ces graves préoccupations et interrogations n'ont pas empêché le développement d'un certain nombre d'actions :

- La mise aux normes d'accessibilité de notre église
- La réfection de la rue Xavier d'Anselme
- La continuation de la réhabilitation de notre réseau d'assainissement
- La poursuite du curage de nos bassins du lagunage.

Parallèlement, des dossiers importants ont été traités :

- La délivrance du permis d'aménager du lotissement de la rue de l'Abbé Galopin pour 23 lots
- La finalisation du dossier d'implantation du « Carrefour Contact » et de la station-service
- L'arrêt par le Conseil Municipal de notre Plan Local d'Urbanisme.

Quant à la programmation de l'année à venir, chacun comprendra qu'elle sera largement tributaire de l'évolution de deux dossiers : celui de notre littoral et celui de notre clocher.

Sous ces réserves, concernant les travaux, nous prévoyons

- impactant notre budget communal :

- La réfection de la rue du Major Martin, en collaboration avec notre communauté de communes (*Seulles Terre et Mer*)
- La construction d'un boulodrome en collaboration avec le Conseil Départemental
- Des travaux aux murs du jardin de la Grange à Dîme en collaboration avec *STM*
- La réalisation du parapet de la cale de l'Essex Yeomanry, avec son enrochement, si accord des services de l'État.

- impactant notre budget assainissement :

- La poursuite de la réhabilitation de notre réseau d'assainissement.

Enfin, je ne peux terminer ces quelques lignes sans évoquer la célébration du 75^e anniversaire du D-DAY qui connaîtra, y compris sur Asnelles, un faste particulier.

Voici, chères Asnelloises et chers Asnellois, ce qui me semblait important de vous dire, mais soyez certains que, malgré toutes les difficultés auxquelles nous nous heurtons pour gérer au mieux notre commune, vos élus se battront avec courage et persévérance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année

Votre Maire, Alain Scribe



Travaux

▪ Lagunage :

- Curage du plus grand bassin (n° 1) : 22000 m³
- Épandage de 2600 tonnes de boue sur des terres agricoles (Asnelles et environs)
- Nettoyage des berges et du bac de réception

▪ Nettoyage des fossés (rue du Dorset Regiment) et de la Gronde (rue Vigor)



▪ Église :

- Expertise du clocher par l'Entreprise LEFEVRE, spécialisée dans la restauration du patrimoine
- Flèche renforcée par un coffrage et des madriers en attendant les travaux de consolidation
- Réalisation d'un chemin pour les personnes à mobilité réduite, depuis la rue de l'Abbé Galopin jusqu'à la porte de la chapelle Notre-Dame des Flots
- Intervention sur l'installation électrique



▪ Digue : remise en état d'une bande (50 m x 2 m) de macadam à chaud devant le Poste de surveillance des bains

▪ Voirie : réfection complète de la rue Xavier d'Anselme : bande de roulage (*Seulles, Terre et Mer*) et trottoirs (commune)



▪ Autres travaux réalisés sur la commune par des entreprises spécialisées :

- Pose des compteurs électriques, nouveau modèle *Linky*. En cas de problème, veuillez téléphoner au 0800054659
- Fibre optique : à l'initiative du Conseil départemental, poursuite de sa mise en place et pose des armoires de raccordement et des boîtes de sous-tirage installées à l'angle de la rue du Débarquement et de l'avenue Maurice Schumann



Urbanisme

ARRET DU P.L.U.

Rappel des objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme :

- Prendre en compte les obligations légales. Se mettre en conformité avec les documents supra communaux.
- Améliorer le cadre de vie en maintenant une harmonie architecturale tout en prenant en compte les évolutions techniques et esthétiques.
- Mettre en place et maîtriser une urbanisation raisonnable en redéfinissant les zones à urbaniser de façon cohérente.
- Favoriser un habitat de type individuel, groupé ou mitoyen, ainsi que la réhabilitation et la rénovation de l'habitat existant.
- Prendre en compte la gestion des déplacements de tous types sur le territoire de la commune.
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti de la commune.
- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré lors de sa séance du 18 décembre 2018 :

- a confirmé que la concertation relative au projet de P.L.U. s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 14 octobre 2015 ;
- a tiré le bilan de la concertation ;
- a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article L.153-16 et L. 153-17 du code de l'urbanisme, le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté a été transmis pour avis aux personnes publiques associées à la procédure d'élaboration du PLU.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'arrêté par la délibération du 18 décembre 2018, est tenu à la disposition du public (lieu, jour, heure d'ouverture de la mairie).



Deux lotissements *Les Murailles* et *Les longs champs*

Les permis d'aménager présentés par la SARL LOTIXIAL pour les projets de création de deux lotissements situés rue de l'Abbé Galopin ont été accordés :

- ✓ lotissement de 3 lots à usage d'habitation, dénommé *Les Murailles*
- ✓ lotissement de 20 lots à usage d'habitation, dénommé *Les longs champs*.

Les dossiers ont été réalisés par le Cabinet Philippe CAVOIT, géomètre expert, et l'Atelier Architecture Environnement VOISIN Associés.



Rue de l'Abbé Galopin

**Gold Beach Evasion**
RANDONNÉE EN QUAD
2 Avenue Maurice Schumann
14960 ASNELLES
Tél: 02 31 22 75 80 ou 07 83 64 74 96
Mail: auva3d@gmail.com
Site web: www.goldbeachevasion.com

La Câlè
28 rue de Southampton
14960 Asnelles
Tél : 02 31 21 48 78
www.restaurant-lacale.fr

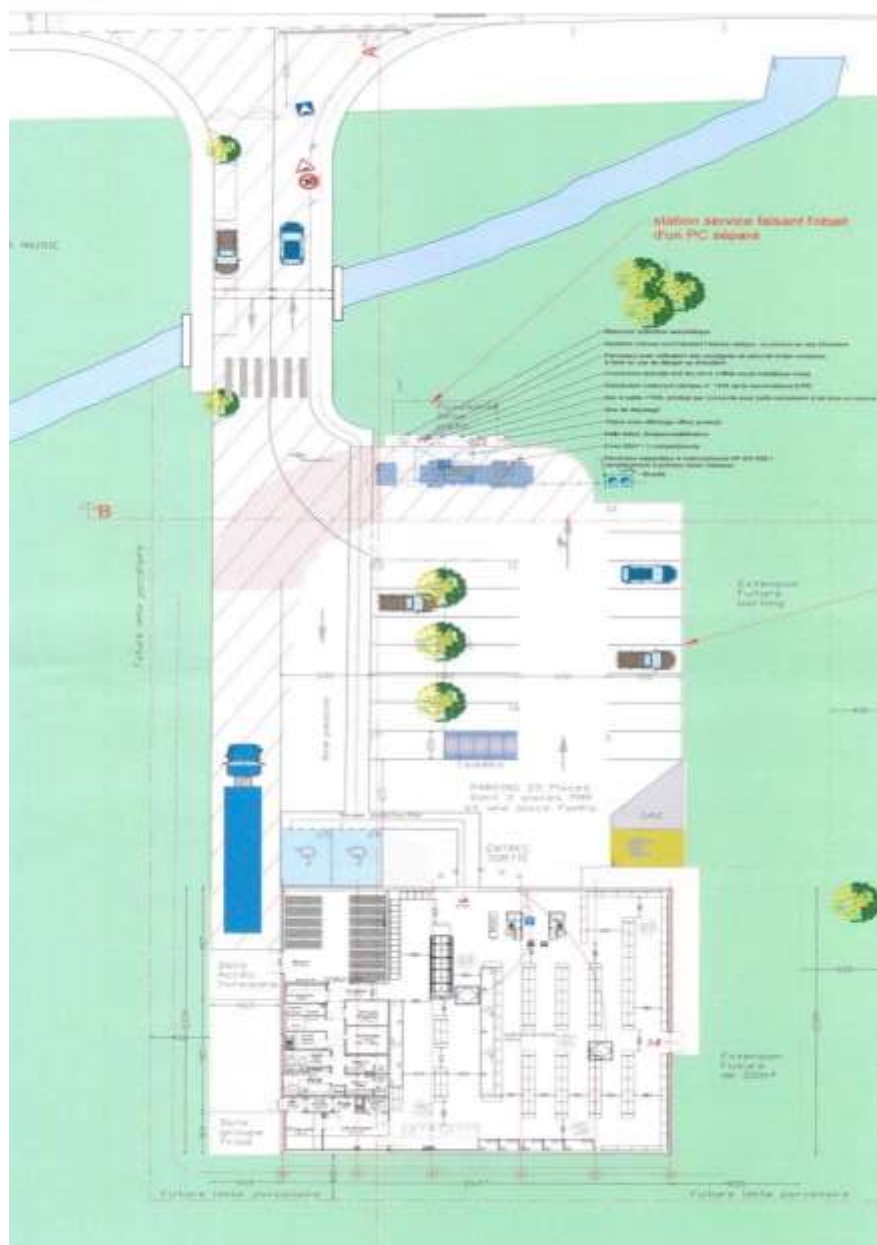


**Le Sextant**
Vente en Direct du bateau
Zone Conchylicole
14960 Meuvaines
07 86 41 94 68
bateau.lesextant@gmail.com
Suivez nous sur Facebook

Un magasin Carrefour Contact et une station-service

Les permis de construire d'un magasin *Carrefour Contact* et d'une station-service avenue Maurice Schumann ont été accordés à CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, dossier réalisé par l'Atelier d'Architecture AA2S.

Un plateau surélevé sur l'avenue Maurice Schumann, financé par CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, permettra de sécuriser l'accès au magasin et à la station-service.



Entreprise SOLT

CHARPENTE - COUVERTURE
OSSATURE BOIS
MENUISERIE PVC

25, rue du débarquement
ASNELLES
06 10 08 75 81



Club municipal multi-activités

Des activités pour nos jeunes

Le Club Multi-Activités a renouvelé ses actions traditionnelles pour les enfants de la commune qui se sont ainsi rassemblés, grimés et vêtus de costumes tous très originaux lors du carnaval en mars puis à Halloween en octobre.



L'arbre de Noël, avec un spectacle donné par la compagnie *Coconut* et l'arrivée du Père Noël, a ravi les enfants.



Et pour bien commencer l'année 2019, nous nous sommes rendus au cinéma de Courseulles début janvier pour voir le film « Rémi sans famille ».

Un grand merci à toutes les personnes présentes pour encadrer les enfants d'Asnelles lors des activités qui leur ont été proposées.



Le C.M.M.A. adresse ses meilleurs vœux à tous !

Bonne Année

Michèle MOTIR

2018-72 : Choix de l'entreprise pour les levés topographiques sur le réseau d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2018-62 du 25 juin 2018 relative à la réhabilitation du réseau d'assainissement dans les rues the Dorset Regiment, du Débarquement et the Devonshire Regiment.

Considérant la nécessité de réaliser des levés topographiques en vue de ces travaux,

Considérant l'analyse des offres en date du 11 juillet 2018, réalisée par Sibéo et présentant les trois entreprises ayant répondu, à savoir les cabinets Cavoit, Geomat et Lallouet,

Considérant que l'offre du cabinet Geomat propose plus de points de référence pour le lever et anticipe la mission avec l'envoi d'une lettre aux propriétaires, tout en présentant l'offre la moins coûteuse,

Il est décidé :

- De retenir le cabinet GEOMAT pour un montant de 1 750 € HT
- D'inscrire cette dépense à l'article 2315- immobilisations en cours
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

2018-73 : Choix de l'entreprise pour l'étude géotechnique du réseau d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2018-62 du 25 juin 2018 relative à la réhabilitation du réseau d'assainissement dans les rues the Dorset Regiment, du Débarquement et the Devonshire Regiment.

Considérant l'analyse des offres en date du 11 juillet 2018, réalisée par Sibéo et présentant l'unique proposition de l'entreprise Fondouest pour une mission d'études géotechniques dans le cadre de la *charte qualité* de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Il est décidé :

- De retenir le cabinet Fondouest pour un montant de 3 450 € HT
- D'inscrire cette dépense à l'article 2315- immobilisations en cours
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

2018-76 : Signalisation routière

Nonobstant ses pouvoirs de police, Monsieur le Maire a proposé une réflexion globale en vue de sécuriser les usagers de différentes rues.

Il est proposé de réglementer la circulation de la manière suivante :

Localisation	Signalisation
Avenue Maurice Schumann	2 passages piétons au niveau du camping
Impasse de l'Horizon	1 sens interdit sauf riverains
Rues du Débarquement/Xavier d'Anselme	2 défenses de stationner
Rue de l'Abbé Galopin	1 stop

Rue de l'Église/Abbé Galopin	1 stop
Rue de la Dîme	1 stop
Rue de l'Église/face église	Limitation 30 km/h
Rue du Débarquement	2 limitations 30 km/h
Rue de l'Église	2 interdictions +3,5T sauf desserte locale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accepter la signalisation telle que proposée ci-dessus, sachant qu'elle sera implantée conformément à la réglementation
- D'accepter le devis de l'entreprise Bâti Services – Signalisation pour un montant de 1 106,44 € HT
- D'inscrire cette dépense à l'article 2315 – immobilisations en cours

2018-79 : Convention pour un fonds de concours « petit patrimoine »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la communauté de communes peut contribuer financièrement à des opérations d'équipement, et notamment à la restauration du petit patrimoine de ses communes membres.

Le versement de fonds de concours est autorisé si ce dernier n'excède pas la part de financement, hors subvention, du bénéficiaire de ce fonds.

Dans ces conditions, Seules Terre et Mer a reconduit la décision de Bessin Seules et Mer en date du 19 septembre 2015, d'attribuer un fonds de concours de 9 580,65 € pour le projet de restauration du mur d'enceinte de la grange à dîme et de son puits, pour une dépense HT de 19 161,30 €.

Il est décidé par 9 voix pour et 1 abstention (M. Pouchain, Président de l'association des Amis de la grange à dîme) de :

- Accepter la convention de la communauté de communes Seules Terre et Mer proposant un fonds de concours de 50 % sur une dépense de 19 161,30 € HT pour le projet de restauration du petit patrimoine de la grange à dîme
- Autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

2018-86 : Tarification de la redevance d'assainissement 2019

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise SAUR France facture avec l'eau potable la redevance d'assainissement des eaux usées.

Considérant les travaux de rénovation du réseau et d'entretien de la lagune, Monsieur le Maire propose la révision des tarifs de facturation.

Le conseil décide, à l'unanimité, de réévaluer les tarifs pour l'année 2019, en appliquant une hausse de 1%, ce qui fixe la redevance selon la répartition suivante :

- Prime fixe annuelle : 78,84 € HT
- Prix du m³ : 0,2299 € HT

2018-92 : Extension du columbarium

- Monsieur le Maire demande à ses conseillers de rendre compte de leur réflexion quant à la future extension du columbarium.
- Il en résulte pour l'assemblée de s'orienter vers la mise en place de cavurnes nécessitant plus d'espace dans le cimetière mais moins onéreuses qu'un columbarium.
- Il conviendra d'en étudier l'aménagement paysager et de délibérer ultérieurement sur les tarifs.

2018-100 : Convention d'assistance à maître d'ouvrage pour l'assainissement et décision modificative N°1

- Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de signer une convention concernant l'assistance à maître d'ouvrage pour la passation d'un marché de curage et d'épandage des boues de la lagune.
- Convention passée avec SAS SIBEO INGENIERIE pour un montant de 4 560.00€ TTC.
- Le conseil municipal décide, à l'unanimité :
 - d'accepter la proposition
 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention
 - et d'inscrire cette dépense au 2158.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée, pour ce faire, de la nécessité d'un transfert de crédits.
- Il est décidé de modifier le budget assainissement de la manière suivante :
 - DM N°1 budget assainissement
 - La somme de 11 000 € sera virée de l'article 2315 (immobilisations en cours) à l'article 2158 (installations, matériel et outillage techniques).

2018-102 : Tarification de l'entretien des fossés et cours d'eau

- Considérant l'arrêté préfectoral d'entretien régulier des cours d'eau en date du 25 mai 2018 et notamment son article 11, stipulant que si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite, la commune, le groupement de communes ou la collectivité en charge de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé,
- Sachant que les agents communaux relèvent le temps passé pour chaque riverain, et qu'il est tenu compte du matériel utilisé,
- A l'unanimité, le conseil municipal décide, afin de procéder au recouvrement des frais d'entretien, de :
 - fixer le taux horaire à 38 €,
 - autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au recouvrement des dites sommes,
 - inscrire ces recettes au 758 - produits divers de gestion courante.

2018-106 : Travaux du futur boulodrome

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est envisagé de construire un boulodrome, qui aura également une vocation de salle polyvalente.
- Le montage financier du projet sera étudié en collaboration avec le Conseil Départemental, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et l'association « La pétanque Asnelloise ».
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :
 - Monsieur le Maire à déposer le permis de construire au nom de la commune, propriétaire du terrain.

2018-108 : Convention de déversement des eaux usées de Saint-Côme-de-Fresné

Monsieur le Maire rappelle que :

- Les eaux usées (EU) de la commune de Saint-Côme-de-Fresné sont déversées dans le réseau d'assainissement de la commune d'Asnelles pour être traitées sur l'unité de traitement des eaux usées d'Asnelles ;
- La commune d'Asnelles exploite en prestation de service ses installations de collecte et de traitement des eaux usées ;
- EAUX DE NORMANDIE est chargée d'exploiter les installations de collecte et de transfert d'assainissement collectif de la commune de Saint-Côme-de-Fresné dans le cadre du contrat de délégation par affermage établi entre BAYEUX INTERCOM et EAUX DE NORMANDIE. Contrat transféré de la commune de Saint-Côme-de-Fresné à Bayeux Intercom par avenant de transfert au 1^{er} janvier 2016 suite à l'adhésion de la commune de Saint Côme de Fresné à la communauté de communes de BAYEUX INTERCOM. Ce transfert de contrat est acté par délibération du conseil communautaire du 28 avril 2016.

La convention a pour objet de définir les conditions administratives, techniques et financières dans lesquelles la commune d'Asnelles accepte le déversement des eaux usées provenant de la commune de Saint-Côme-de-Fresné adhérente à la communauté de communes de BAYEUX INTERCOM, dans son système de collecte d'assainissement.

Il informe ses conseillers que les conditions de ladite convention ont été mises à jour et qu'un constat a été fait quant à des regards endommagés par suite d'une absence de traitement de la part de Bayeux Intercom.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à :

- signer la convention avec la communauté de communes de Bayeux Intercom, sous réserve de la signature concomitante d'un avenant concernant les regards endommagés

2018-109 : Convention annuelle avec LA SAUR

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition annuelle de prestations pour le contrôle du bon fonctionnement du poste de relèvement d'Asnelles, hydrocurage préventif du réseau et auto surveillance de la lagune de la commune, par la SAUR.

Le devis proposé est d'un montant de 14 122.00€HT.

Après en avoir délibéré le conseil décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.
- d'inscrire cette dépense à l'article 61523-réseaux



ATELIER PROTÉGÉ COMPTOIR
A.C.S.E.A.
14960 ASNELLES-MEUVAINES
Tél. 02 31 21 33 85
Tél. 02 31 21 33 33
Tél. 02 31 21 33 33
Email : la.calvadosienne@orange.fr



Brèves

15 juillet : Comme les années précédentes, devant le *Bureau d'information touristique*, vacanciers et touristes sont accueillis chaque lundi par Alain Scribe, maire, et par l'association *Loisirs, Tourisme, Culture* qui leur présentent les activités et les animations de la semaine et qui leur font découvrir des produits locaux offerts par les commerçants.

21 juillet : Jessica Allard, agent d'accueil à la mairie, quittant la Normandie, est remplacée par Virginie Alibaud, Bayeusaine, qui a toujours travaillé dans la fonction publique. Ayant suivi une formation spécifique, elle tiendra également *l'Agence postale communale*.

23 juillet : Pour la plus grande joie des enfants et des parents, Bernard Langlais, membre de la *Société préhistorique française*, reprend ses animations pédagogiques au sein de l'association *Tourbière 14* : notamment, le tir au propulseur, la peinture rupestre, la poterie néolithique.

24 juillet : Dorénavant, il sera possible d'acheter à toute heure des huîtres à *la Calvadosienne* qui vient d'installer deux distributeurs automatiques : les huîtres seront conservées en permanence à 6°. Créé en 1991, l'atelier protégé, dirigé par Stéphane Typhaine, continue de s'agrandir, et vient de décrocher une nouvelle médaille d'argent au dernier *Concours général agricole*.

24 juillet : La centaine de personnes qui sont venues à la salle des fêtes écouter Lou Tavano, ont connu, comme l'écrivait un journal, « un moment de grâce ». La soirée organisée par la commune dans le cadre de *Jazz dans les prés* à l'initiative de la *Ferme culturelle du Bessin* a permis de découvrir cette jeune chanteuse accompagnée au piano par Alexey Asantcheef, Guillaume Chevillard à la batterie, et Bernard Cochin à la contrebasse.



© Ferme culturelle du Bessin*

24 juillet : Durant tout l'été, *la Pétanque asnelloise* propose des concours de doublettes, les mardis et vendredis, ouverts à tous. En dépit d'un temps peu clément, le concours du 20 juillet a réuni une quarantaine de compétiteurs.

27 juillet : Sous le préau de l'ancienne école, une « boîte aux livres » géante a été installée avec un fonctionnement des plus simples : accès libre et gratuit. « Je choisis. J'emprunte. Je rapporte et je dépose. Parfois, je donne. » Les lecteurs y trouveront un très grand choix d'ouvrages, pour grands et petits.

7 août : Incontournable animation de l'été depuis plus de dix ans, le *Salon des 3 A (Arts - Artistes - Asnelles)* ouvre ses portes au public dans la salle des fêtes et accueille une vingtaine d'exposants : peintures, broderies, sculptures, cartonnages, photographies, céramiques, bijoux, notamment.

15 août : Ami de longue date des propriétaires de la villa *La Morvandelle*, le cardinal Robert Sarah a concélébré la messe en plein air du 15 août avec le Père Chanu et le Père dominicain d'Hardemare. Puis, accompagnés des sauveteurs chargés de la surveillance de la plage. Ils ont pris place, en compagnie d'Alain Scribe, dans un bateau pour

déposer au large une gerbe de fleurs à la mémoire des marins péris en mer.



Après la bénédiction de la mer, un repas, préparé par le *Club asnellois la Belle Plage*, aidé de *Tourbière 14*, a accueilli près de 300 personnes. Un déluge de confettis s'est abattu sur le défilé des bateaux décorés qui ont ensuite sillonné les rues du village, à l'initiative de Bernard Herquier, président de *l'Association des Pêcheurs et Plaisanciers d'Asnelles*. À noter que Bernard Herquier a remis un chèque de 200 € au représentant de la *Société nationale de sauvetage en mer*.

Parmi les bateaux décorés, il a été particulièrement remarqué le bateau type : *MORBIC 12* tout en bois, entièrement construit par M. Antoine Boullenger.

Félicitations à lui pour ce remarquable travail.



23 août : Alain Scribe, entouré d'élus de la commune, a eu l'honneur d'accueillir Didier Droart, maire de Tourcoing, accompagné de la présidente et de membres de l'association des *Amis de Maurice Schumann*, venus se recueillir sur la tombe du porte-Parole de *la France Libre*. À cette occasion, ils ont découvert *l'Espace culturel Maurice Schumann* en cours d'aménagement, et annoncé la présence d'une importante délégation des *Amis de Maurice*

Schumann aux fêtes du 75^e anniversaire du Débarquement.

27 août : Intense activité sur le parking de la plage : véhicules de gendarmerie, de sapeurs-pompiers, de la SNSM, du SAMU, et un hélicoptère venus secourir un plongeur ayant connu un début de noyade lors de sa remontée. Heureusement, plus de peur que de mal...

8 septembre : Un comité *Char à voile – Asnelles 2024* vient de se constituer en présence de Bertrand Bouyx, député du Calvados, pour soutenir au sein du CLNA le char à voile comme discipline olympique et la plage d'Asnelles comme site pour les JO de 2024. À noter que la prochaine Coupe d'Europe de char à voile aura lieu sur les plages d'Asnelles, Arromanches et Saint-Côme de Fresné les 8, 9 et 10 juin 2019.

25 septembre : Une semaine après avoir décroché en Angleterre le titre européen, l'Asnellois Bertrand Maurice est devenu champion de France de dragster-moto pour la troisième fois de sa riche carrière sportive. Le dragster-moto, qui est apparu en France voici une trentaine d'années, consiste en des courses de 200 à 400 mètres, départ arrêté. Dans la catégorie de Bertrand Maurice, la vitesse frôle les 290 km/h.



© M. Bertrand MAURICE

24 novembre : La municipalité accueille à la salle des fêtes la troupe courseullaise du *Caméléon* pour la représentation d'une comédie de Jean-Claude Martineau, *Fallait pas les agacer*. La comédie, précise Pascal Lecerf, comédien et secrétaire de la troupe, met aux prises cinq paisibles retraités et un promoteur ambitieux.

7 décembre : Initiée par la municipalité en 2014, la *Quinzaine commerciale* connaît un très beau succès grâce à la participation généreuse des commerçants et artisans de la commune. Le tirage au sort des lots et des paniers garnis sera effectué à l'occasion du Marché de Noël.

12 décembre : Pour son repas de fin d'année, le *Club asnellois la Belle Plage* s'est réuni à l'*Auberge des Monts* à Ryes. Autour de sa présidente, Maryse Monnier, et d'Alain Scribe, plus de soixante-dix invités ont partagé un bon moment de convivialité et de gaieté.

Fidèle à la tradition, la commune a organisé un concert dans l'église Saint-Martin, et, en relation avec l'ADTLB, a accueilli une quarantaine de musiciens de la *Philharmonie des mineurs* du Molay-Littry, ainsi que des choristes. Au programme : chants et airs traditionnels de Noël.

15 décembre : La pluie verglaçante qui s'est abattue sur le Bessin au matin du 15 décembre, n'a pas découragé marchands et chalands qui se sont retrouvés l'après-midi, à l'abri des intempéries, sous de grands barnums : produits de la mer, produits des vergers, objets décoratifs, sablés d'Asnelles attendaient un public d'autant plus nombreux que le tirage de la tombola clôturant la *Quinzaine commerciale* était annoncé. À noter que le délicieux vin chaud a connu un succès mérité.



16 décembre : Organisé par le C.C.A.S., avec le concours du *Club asnellois la Belle Plage* qui avait préparé un copieux goûter, l'arbre de Noël de la commune a réuni 65 enfants, accompagnés de leurs parents, venus recevoir leurs cadeaux apportés par le Père Noël en personne, et assister à un spectacle coloré de la compagnie *Coconut* présentant l'histoire de Blanche Neige.

22 décembre : Noëlle Masson, secrétaire de mairie, ayant quitté le département pour poursuivre un projet personnel, c'est Pascale Bonnemains, précédemment en poste à la mairie de Crouay, qui lui succède. Elle travaillera en équipe avec Virginie Alibaud chargée de l'accueil, des dossiers d'urbanisme et de l'*Agence postale communale*.

5 janvier 2019 : À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire à laquelle participaient Cédric Nouvelot, conseiller départemental, ainsi que plusieurs maires de STM et le capitaine Thierry Annaert, commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Courseulles-sur-Mer, Alain Scribe a lancé, devant un nombreux public, un cri d'alarme à propos du littoral (état de la digue, de l'enrochement et des dunes). Sans aides financières, la commune n'a ni les moyens, ni la possibilité de procéder à des emprunts, compte tenu de ceux qui ont déjà été souscrits, de 2011 à 2013, à la suite des dégâts causés par les tempêtes (notamment Xynthia).

20 janvier : Très belle ambiance « Nature » réalisée sous la houlette de Maryse Monnier et de bénévoles sur les tables et sur les murs de la salle des fêtes pour accueillir le repas des Aînés organisé par la commune. Au côté de Cédric Nouvelot, Alain Scribe a souhaité la bienvenue à une soixantaine de convives et a remis des cadeaux aux deux doyennes (Jacqueline Marie et Maud Ruau) et au doyen Marius Schwartz Le déjeuner a été d'autant plus apprécié qu'il bénéficiait de l'animation musicale de Georges Guerrier qui a réjoui mélomanes et danseurs.



(Les dates renvoient soit à l'événement, soit à sa relation dans le journal.)



Marc VIVIER

- Ostréiculteur -

Z.A les Roquettes
14960 Meuvaines
02 31 22 04 87
marc-vivier@wanadoo.fr

<i>Associations</i>	<i>Président</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Contact Mail Site Internet</i>
Amis de la Grange à Dîme	M. POUCHAIN Gérard	06.33.31.93.22	kgpouchain@aol.com www.grangeadime-asnelles.fr
Anciens Combattants	M. RICHARD Daniel	02.31.92.48.62	chrisdany14@yahoo.fr
Asnelles Plongée Léo Lagrange	M. LORIEUX Sébastien	02.31.22.31.01	contact@asnelles-plongee-leo-lagrange.com www.asnelles-plongee-leo-lagrange.com
Association Loisirs Sportifs d'Asnelles	M. LAGOUTTE Claude	02.31.22.36.51	alsa14960@laposte.net
Associations Pêcheurs Plaisanciers Asnellois	M. HERQUIER Bernard	02.31.92.86.32	herquier.bernard@neuf.fr
Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles	M. MARTIN Benoît	02.31.22.71.33	charavoileasnelles@wanadoo.fr www.charavoile-asnelles.net
Chemin de Vie	Mme BRUNETOT Sylvie	06.22.53.92.06	sbrunetot@gmail.com www.naturopathie-renovee.fr
Club Asnellois « La Belle Plage »	Mme MONNIER Maryse	02.31.22.25.82	maryse.monnier@hotmail.fr
Comité de Jumelage	Mme GODMET Myriam	06.82.07.82.96	myriam.godmet14@yahoo.fr
Comité des Fêtes	Mme MARIE Nadine	02.31.92.16.85	nadine.marie@neuf.fr
Gymnastique Volontaire	Mme POTIN Maryvonne	02.31.37.81.26 06.26.58.76.92	jef.quesnel@wanadoo.fr
La Pétanque Asnelloise	M. DUPRÉ François	06.84.54.18.79	dupre.fr@hotmail.fr
Littérature à voix haute	M. ALLAIRE Eric	02.31.22.83.81 06.74.84.43.52	contact@litteratureavoixhaute.com
Les Tamaris	M. CEVAER Philippe	02.31.51.12.70	tamaris@laliguenormandie.org
Les Tourelles	M. MELLET Stéphane	02.31.51.19.44	direction@lestourelles-vacances.com
Loisirs Activités Culture Asnelles	M. GODMET François	02.31.21.94.02	tamaris14@gmail.com
Tourbière 14	M. LANGLAIS Bernard	06.74.92.47.93	homosapiens@wanadoo.fr www.tourbiere14.fr

Manifestations et animations 2019

Janvier	Jeudi 3, Sortie cinéma des enfants (C.M.M.A. – L.A.C.A.) Samedi 5, Vœux du Maire (Commune) Dimanche 6, Galette des Rois (Pétanque Asnelloise) Dimanche 20, Repas des Aînés (Commune) Mardi 22, Assemblée générale et Galette des Rois (Club Asnellois La Belle Plage)
Février	Mardi 12, Assemblée générale (Comité Jumelage) Mardi 19, Carnaval des enfants et rencontre avec les Aînés (L.A.C.A. – C.M.M.A. – Club Asnellois La Belle Plage) Mardi 26, Repas anniversaires du Club Asnellois La Belle Plage
Mars	Samedi 2, Assemblée générale du C.L.N.A. Dimanche 3, Journée des Sirènes (C.L.N.A.) Dimanche 31, Tour cycliste de Normandie
Avril	Mercredi 10, Activité: préparation du printemps par les enfants (L.A.C.A.) Jeudi 25, Assemblée générale de L.A.C.A. Samedi 27, Concert à l'Église d'Asnelles (Orchestre symphonique de jeunes – Musique au pluriel)
Mai	Mercredi 8, Commémoration 8 mai 1945 (Commune) Samedi 18, Repas (Pétanque Asnelloise) Du jeudi 23 au samedi 25, Réception des Anglais (Comité de Jumelage – Commune) Dimanche 26, Élections européennes Mardi 28, Concours de la meilleure tarte aux pommes (Club Asnellois La Belle Plage)
Juin	Du mardi 4 au dimanche 9, Camp de reconstitution militaire et exposition de maquettisme, dédiés à l'armée britannique de 1944 (M. Maupoint – Commune) Du mercredi 5 au lundi 10, Les hommes de la B.B.C. (M. Godmet – Commune) Mercredi 5, Concert donné par l'Orphéon de Bayeux sur la digue (Commune) Jeudi 6, Exposition thématique et véhicules militaires (Association D-Day Academy – Commune) Jeudi 6, Commémoration aux différents monuments (Commune) Du samedi 8 au lundi 10, Coupe d'Europe de char à voile (C.L.N.A.) Vendredi 21, Fête de la musique (Commune) Mardi 25, Repas anniversaires du Club Asnellois La Belle Plage
Juillet	Du samedi 6 juillet au dimanche 25 août, Exposition sur Asnelles (l'occupation allemande, la libération alliée, la reconstruction) (Amis de la grange à dîme – Commune) Mardi 16, Loto (Club Asnellois La Belle Plage) Vendredi 19, Jazz dans les prés, 21h à la salle des fêtes (Commune – Ferme Culturelle du Bessin) Jeudi 25, Repas (Comité de Jumelage)
Août	Du lundi 29 juillet au dimanche 11 août, Cirque pédagogique Borsberg (L.A.C.A. – Commune) Du lundi 5 au dimanche 11, Semaine des « 3A » (L.A.C.A.) Jeudi 15, Messe en plein air, Bénédiction de la mer et Concours de pêche (A.P.P.A.) Vendredi 23, Audition de fin de stage par Vocasnelles à l'Église (Commune)

Septembre	Dimanche 1^{er} , Brocante, dans les rues du village (Commune - L.A.C.A)
Octobre	Samedi 19 , Belote (Club Asnellois La Belle Plage) Jeudi 24 , Repas Jumelage (Comité de Jumelage) Jeudi 31 , Halloween (C.M.M.A. - L.A.C.A.)
Novembre	Lundi 11 , Commémoration de l'Armistice de 1918 (Commune) Samedi 16 , Soirée Couscous (Pétanque Asnelloise)
Décembre	Jeudi 5 , Assemblée générale (Pétanque Asnelloise) Samedi 7 , Début de la quinzaine commerciale (Commerçants – Artisans – Commune) Dimanche 8 , Loto de Noël (Club Asnellois La Belle Plage) Vendredi 13 , Concert de Noël (Commune - L.A.C.A.) Dimanche 15 , Arbre de Noël des enfants (Commune - C.C.A.S.) Mardi 17 , Repas de Noël (Club Asnellois La Belle Plage) Samedi 21 , Marché de Noël (Commune - L.A.C.A.)

Exposition 6 juin 2019

La commune envisageant, à l'occasion des fêtes commémoratives du D Day, une exposition sur Asnelles :

- l'occupation allemande
- la libération alliée
- la reconstruction

les personnes qui possèdent cartes postales, photos, documents divers, sont invitées à les apporter en mairie pour leur numérisation, ce qui permettra de les leur rendre au plus tôt.

Très cordial merci.



Réquisition



La plage d'Asnelles en 1944

Le Débarquement à Gold Beach

Le Hamel Asnelles (Jig Green)

Le 6 juin 1944, à partir de 7h25, débarquèrent notamment sur la plage d'Asnelles au sein de la 231^e brigade d'infanterie commandée par le Général Sir Alexander Stanier, le 1^{er} bataillon du régiment du Dorsetshire, suivi par le 1^{er} bataillon du régiment du Hampshire et le 2^e bataillon du régiment du Devonshire, soutenus par les DDTanks du Notts and Sherwood Rangers Yeomanry et les canons autopropulsés de l'Essex Yeomanry.

Vinrent ensuite le 2^e régiment des South Wales Borderers et le 2^e régiment de l'Essex avec, en réserve, le 2^e régiment de Gloster, ainsi que le Commando 47^e Royal Marines.

Ces troupes de l'armée britannique commencèrent leur marche victorieuse, libérant villes et villages de France, de Belgique et de Hollande, et furent les premières unités d'infanterie qui pénétrèrent en Allemagne.

Ils ont débarqué le 6 juin 1944 sur la plage d'Asnelles

Sir Alexander Beville Stanier (né le 21 janvier 1899 dans le Schropshire, mort le 10 janvier 1995) s'est engagé à l'âge de dix-huit ans dans le 1^{er} bataillon des Welsh Guards, et il a participé à la Bataille de la Somme en 1918. Sa conduite lors de la Bataille de Cambrai lui a valu la Military Cross. Chef de bataillon, il a organisé en 1940 l'évacuation d'une partie du corps expéditionnaire de Boulogne. Nommé en février 1944 à la tête de la 231^e brigade d'infanterie britannique, il a débarqué à Asnelles le 6 juin, puis a continué le combat en Belgique et sur les bords du Rhin. La commune d'Asnelles qui l'a fait citoyen d'Honneur et qui, en 1947, a donné son nom à la place Sir Alexander Stanier, l'a souvent accueilli à l'occasion des cérémonies commémoratives du D Day, notamment lors de l'inauguration du Monument aux Morts à la mémoire des soldats britanniques.



Sir Alexander Stanier

George Leslie, dit Les Birch (né à Birkenhead, dans le Cheshire, le 23 juillet 1922) a débarqué le 7 juin 1944 entre Asnelles et Ver-sur-Mer avec la 41^e section des Engineer Stores, dont la mission était de surveiller le déchargement du matériel pour le Génie et de s'assurer qu'une partie de ce matériel était acheminée à Bayeux. Le nom d'Espace Les Birch - Bill Evans a été donné au square voisin du Monument Gallois



Les Birch

Denis Bounsall (né à Bristol, le 2 mars 1921) s'est engagé le 11 mai 1936 dans le Dorset Regiment, et a participé, de 1937 à 1943, aux campagnes des Indes, de Malte, d'Égypte, de Sicile et d'Italie. Le 6 juin 1944, vers 8 heures, il a débarqué sur la plage d'Asnelles en tant que brancardier, puis il a participé à la campagne de Normandie avant de faire route vers la Hollande et l'Allemagne. Sa conduite exemplaire lui a valu de nombreuses décorations, dont la prestigieuse Distinguished Conduct Medal que lui a remise le roi George VI. Depuis les années 1950, il vit à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Citoyen d'Honneur d'Asnelles, il a offert à la commune le vitrail qu'il a réalisé et qui est exposé dans la mairie.



Denis Bounsall

William, dit Bill Evans (né au Pays de Galles en 1920 - mort à Caernarfon, Pays de Galles, le 26 août 2014) a débarqué à Asnelles le 6 juin 1944 avec le deuxième bataillon des South Wales Borderers, tenant son vélo d'une main, et soutenant de l'autre un camarade blessé. Il a participé à la campagne du Bessin, puis, sous commandement américain, à la campagne de France et à la libération de Berlin. Il a été fait Citoyen d'honneur d'Asnelles et le nom d'*Espace Les Birch - Bill Evans* a été donné au square voisin du Monument Gallois.



Bill Evans

Charles Hargrove (né à Gênes le 30 mai 1922 - mort à Paris le 19 septembre 2014) a débarqué à Asnelles le 6 juin 1944 avec la 231^e Brigade d'infanterie britannique, a été le chauffeur, l'aide de camp, le secrétaire et l'interprète du général Sir Alexander Stanier pendant la campagne de France. En 1948, il devient journaliste, correspondant du *Times* à Paris, Bonn, Berlin et Tokyo. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, et commandeur de la Légion d'Honneur. Citoyen d'Honneur d'Asnelles, il a dévoilé le 6 juin 2014 la plaque *Digue Charles Hargrove - 6 juin 1944*. Selon son vœu, il a été enterré dans le cimetière d'Asnelles à proximité de la tombe de son ami Maurice Schumann.



Charles.Hargrove

Kenneth Pritchard (né à Swansea, Pays de Galles, le 24 septembre 1924 - mort à Clamart le 4 mars 2016) a débarqué à Asnelles dans le Royal Army Service Corps le 6 juin 1944 en début d'après-midi à bord d'un véhicule amphibie. Il a effectué le déchargement de matériel pendant plusieurs jours à Asnelles avant de participer à la bataille de Caen, puis aux combats de Rouen, Gand, Bruges et Berlin. Marié avec une Française, il a travaillé pendant trente ans à l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris. Selon son vœu, il a été enterré dans le cimetière d'Asnelles à proximité des tombes de Maurice Schumann et de Charles Hargrove.



Kenneth Pritchard

Maurice Schumann (né le 10 avril 1911 à Paris - mort le 9 février 1998 à Paris) a débarqué à Asnelles le 6 juin 1944, vraisemblablement avec le 47^e Royal Marine Commando. Il a été le porte-parole de la France Libre, et sa voix si particulière est associée à l'émission *Honneur et Patrie* sur les ondes de la BBC de 1940 à 1944. Journaliste, il s'est engagé en politique et il a été successivement député, sénateur, ministre. Le 7 mars il a été élu à l'Académie française. Le matin du 13 février 1998, une cérémonie a eu lieu dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides à Paris, et l'après-midi, Maurice Schumann, Citoyen d'Honneur de la commune, a été enterré dans le cimetière d'Asnelles. Sur sa tombe on lit « Maurice Schumann 1911-1998, Compagnon de la Libération. »



Maurice Schumann

(Ces pages sont extraites du site municipal)



- ✚ Dans le cadre du partenariat conclu avec le Conseil Départemental sur les Points Infos 14, les usagers qui souhaitent accomplir leurs démarches administratives en ligne pourront également se rendre au sein du **Point Infos 14 de Courseulles-sur-Mer** et y bénéficier d'une aide aux démarches par internet.
- ✚ La commune d'Asnelles est éligible à la Prime Isolation mise en place par l'État. En effet, l'État a débloqué des budgets spécifiques pour faire économiser les foyers à faibles revenus en offrant des travaux d'isolation pour 1€ symbolique.

Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse: <https://www.prime-isolation.fr>

GESTION DES DÉCHETS

- ♦ **Ramassage des déchets ménagers dans les conteneurs**
 - Un ramassage par semaine: le lundi
 - Deux ramassages en période estivale : le lundi et le vendredi (du 15 juin au 30 septembre)
 - ♦ **Ramassage des déchets recyclables à déposer dans les sacs jaunes**
 - Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement à la mairie
 - Jour de ramassage : le mercredi
 - ♦ **Conteneurs d'apport volontaire pour le verre**
 - Rue du Devonshire Regiment
 - Rue des Pérelles
 - Salle des fêtes
 - ♦ **Déchetteries à votre disposition**
 - Creully-sur-Seulles
 - Esquay-sur-Seulles

(L'accès à la déchetterie de Courseulles-sur-Mer est désormais réservé aux seuls usagers de la communauté de communes *Cœur de Nacre*)
- Attention !**
- ✓ Les collectes sont assurées les jours fériés, sauf le jour de Noël et le jour de l'An où elles sont reportées au lendemain.
 - ✓ Les conteneurs, les sacs jaunes des déchets recyclables, doivent être sortis la veille au soir de la collecte.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.
Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Informatique
IP PEOPLE
06.60.99.62.83
contact@informatique-people.com



Barthélémy-Dieulafait
Fanny et Charles

HUITRES GROS DÉTAIL
demi élevage, marchande

06.87.46.28.17
06.10.77.60.68

fannybarthelemy@icloud.com

Zone ostréicole Les Roquettes
14960 Asnelles Meuvaines

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Selon le règlement sanitaire départemental, article 84, le brûlage à l'air libre, ou à l'aide d'incinérateur, des ordures ménagères, y compris les déchets verts, est interdit.

Nuisances sonores autorisées

Les jours ouvrables	
8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Les samedis	
9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	
10h00 à 12h00	



MAIRIE

13 rue de Southampton

Tél: 02.31.22.35.43

Fax : 02.31.21.99.45

Mail : mairieasnelles@wanadoo.fr

Site Internet : www.asnelles.fr

Secrétariat ouvert

lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h

mercredi de 10h30 à 12h30

et samedi de 10h30 à 12h30



La Poste Agence Communale

(dans le secrétariat de la mairie)

Tél: 02.31.10.01.66

Ouverte : lundi et vendredi de 13h30 à 15h30

mardi de 9h00 à 11h00

mercredi de 8h45 à 10h30

samedi de 9h00 à 10h30

État civil

Naissances

Malo RAOULT, le 20 mars

Anna LAISNEY OWZARCZAK, le 29 août

Léonie FONTAINE, le 24 septembre

Mariages

Jessy CUIRET et Céline VANNIEUWENHUYZE, le 25 août

Anthony ARPIN et Virginie DAMIDEAUX, le 15 septembre

Patrice BIMIER et Floriane LECARPENTIER, le 22 décembre

Décès

Monique ISAAC, épouse MARGUERIN, le 21 juillet

Berthe PRIMAUX, épouse DUPART, le 26 octobre

Antoine DELATTRE, le 27 octobre

Sophie HANC, épouse DUBOS, le 10 novembre

Daniel LABEAU, le 12 novembre

vosre clef loisirs

CHAR A VOILE ASNELLES
CENTRE DE LOISIRS NAUTIQUES

Kayak
Paddle
Ezyroller
Catamaran
Char à voile
Bouée tractée
Jardin de la mer
Cours particuliers
Promenades en mer

02 31 22 71 33

Charavoile-asnelles.net
charavoileasnelles@wanadoo.fr

Twitter et Facebook
@charavoiles

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

ÉCRIVEZ CETTE PHRASE

DANS VOTRE MOTEUR DE RECHERCHE ET SIGNEZ

SOUTENEZ LA CANDIDATURE CHAR A VOILE ASNELLES JO 2024

www.charavoile-asnelles.net
@charavoileasnelles

ARROMANCHES 1944 ASNELLES 2024



1

1



2

2



3

© Ouest-France

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal
sont invitées à déposer ou à envoyer à la mairie
une enveloppe (23 X 32.5) suffisamment affranchie (timbre 100g)